



Arrestation non règlementaire

Par **coco14_old**, le **26/12/2007** à **21:25**

mon mari s'est fait arrêté (pour un soit disant refus d'obtempérer) à notre domicile en pleine nuit
il est rentré dans notre maison et les policiers lui ont sautés dessus pour l'empêcher de rentrer et lui ont tapé dessus
il était 2h30 du matin
ils ne se sont pas présentés et sont donc entrés sans autorisation
mon mari a 7 jours d'arrêt de travail à cause des coups
est ce que l'on peut porter plainte ?